Projet pédagogique

Année 2026-2027

Périscolaire / Accueil de loisirs



Sommaire

I. Présentation de la structure
pages 1 à 4

- **L'environnement**
- **La structure**
- **Les locaux**
- **Les moyens**

II. Le projet pédagogique et ses valeurs
pages 4 à 5

La commune, en qualité d'organisateur, définit les orientations du projet éducatif ; la direction les décline dans le projet pédagogique, organise sa mise en œuvre et en assure le suivi ; l'équipe d'animation traduit ces orientations dans les pratiques quotidiennes et les projets d'activités.

- **Visée du projet éducatif**
- **Valeurs de l'équipe d'animation**
- **Objectifs pédagogiques et opérationnels**
- **L'inclusion et le handicap**

III. Mise en place du projet pédagogique
pages 5 à 8

- **Fonctionnement de la structure et le non négociable**
- **Journée type**
- **Les projets envisagés durant l'année**

IV. Réunions d'équipe, préparation des sorties et évaluation des stagiaires

- **Réunions d'équipe**
- **Préparation de sorties**
- **Évaluation des stagiaires**

Ce projet pédagogique décline les orientations du projet éducatif élaboré par la commune, organisatrice de l'accueil. La direction en garantit la mise en œuvre avec l'équipe d'animation. Il vise notamment à rendre les enfants acteurs de leur village, à favoriser leur épanouissement dans un environnement sain et sécurisant et à développer l'apprentissage de la citoyenneté.

I. Présentation de la structure

■ L'environnement

Péroy-les-Gombries est une commune de l'Oise située à proximité de Crépy-en-Valois et de Nanteuil-le-Haudouin, avec un accès direct à la RN2. La commune compte environ 1 280 habitants.

Notre village possède des associations, nous avons également un comité des fêtes et de la culture, et une association « les vieilles pierres » qui restaure les monuments de la commune. Nous avons également la chance d'avoir à proximité la forêt avec le site protégé de la « Pierre Glissoire ».

Notre commune compte deux écoles « les Noctuelles » composée d'une maternelle et d'une élémentaire. Nous avons aussi un périscolaire pour le matin et le soir et un ALSH « les Ouistitis » pour le mercredi et les vacances scolaires.

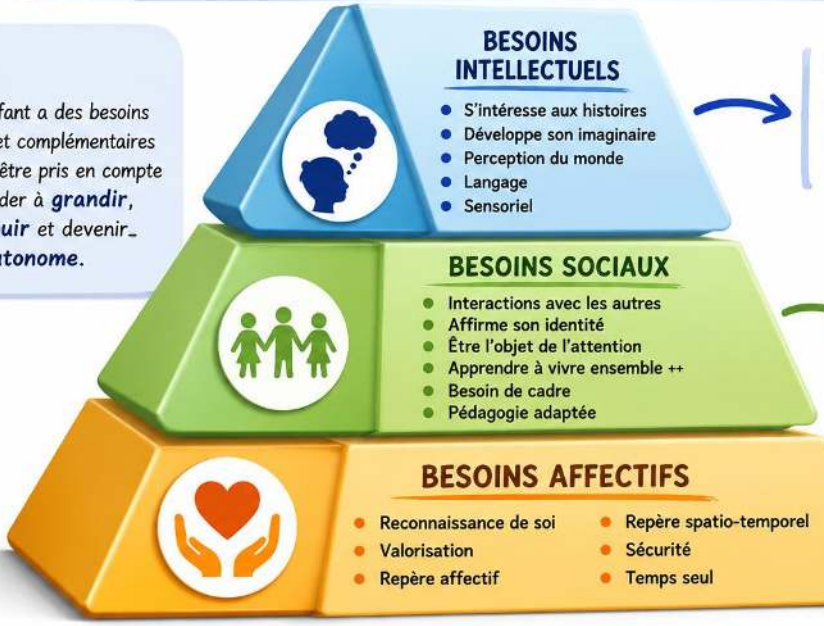
■ La structure

Notre accueil de loisirs et notre périscolaire s'appellent « les Ouistitis ». Ce nom a été choisi par les enfants à l'ouverture de notre structure.

La capacité d'accueil est fixée conformément à la déclaration de l'accueil, aux locaux autorisés, aux effectifs déclarés et aux taux d'encadrement réglementaires applicables.

Les besoins des enfants de 3 à 6 ans

L'enfant a des besoins essentiels et complémentaires qui doivent être pris en compte pour l'aider à **grandir**, **s'épanouir** et devenir **autonome**.



En répondant à ces **besoins**, l'équipe éducative **accompagne** chaque enfant dans toutes les dimensions de **son développement**, à son rythme et dans la **bienveillance**.

Les besoins des enfants 7 à 11 ans



Les inscriptions, réservations et annulations sont réalisées via Periscoweb, conformément aux modalités et délais définis par les règlements intérieurs des services concernés.

- **Nos locaux**

L'accueil de notre centre se situe au sein de l'école maternelle où nous avons deux salles d'accueil, une cuisine, une salle de motricité, une cour clôturée et des toilettes adaptées aux grands et aux petits.

Nous avons la chance d'avoir à proximité : la forêt, un stade de foot, une aire de jeux, un city-stade ainsi que la bibliothèque municipale.

- **Les moyens**

L'accueil collectif de mineurs est soumis à la réglementation en vigueur et au contrôle du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES). Les taux d'encadrement applicables varient selon le type d'accueil, l'âge des enfants, les effectifs et, le cas échéant, l'existence d'un projet éducatif territorial (PEDT). Ils sont vérifiés par la direction pour chaque période d'ouverture.

L'accueil est placé sous la responsabilité de la direction. La possibilité pour la personne assurant la direction d'être comptabilisée dans l'effectif d'encadrement dépend du type d'accueil, des effectifs et des conditions prévues par la réglementation ; elle est donc appréciée pour chaque déclaration et chaque période.

Le rôle et les fonctions du directeur :

- Garant de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.
- Garant de la mise en œuvre et du suivi du projet pédagogique.
- Coordonner, accompagner et former l'équipe d'animation.
- Gestion de la vie quotidienne du centre.
- Faciliter l'arrivée et le départ des enfants.
- Être le lien entre les familles, les enfants et les animateurs.

Le rôle et les fonctions de l'animateur :

- Participer à l'élaboration du projet pédagogique.
- Transmettre les valeurs et les objectifs pédagogiques.
- Garant de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.
- Être à l'écoute des besoins des enfants et de leurs familles.
- Monter un projet d'activités.

- Adapter ses activités en fonction du public accueilli.
- Être bienveillant et respectueux envers les enfants en utilisant un vocabulaire adapté.
- Respecter le rythme de l'enfant.

L'animateur sait travailler en équipe, être à l'écoute de ses collègues, il sait se remettre en question, il communique les informations importantes à sa direction.

Auprès des parents :

- Être attentif et à l'écoute des familles.
- Répondre aux diverses questions pour orienter au mieux les familles.
- Respecter la confidentialité des informations et le secret professionnel lorsqu'il s'applique.

II. Le projet pédagogique et ses valeurs

■ Visée du projet éducatif

La commune souhaite favoriser l'accès de tous les enfants aux activités. La bienveillance et le respect constituent les fondements d'un environnement éducatif sécurisant. Le projet éducatif vise également à développer l'attachement des enfants à leur village, à leur environnement et à leur patrimoine. L'équipe adapte ses pratiques aux besoins et à l'évolution des publics afin de proposer un accompagnement propice à l'épanouissement de chacun.

■ Valeurs et objectifs de l'équipe d'animation

- **L'équipe encadrante**

Nom et prénom	Fonction	Diplôme
Diter Mélissa	**Directrice**	**BAFA + BAFD**
Choron Pauline	**Directrice adjointe**	**CAP AEPE + BAFD en cours**
Besson Fabienne	**Directrice adjointe**	**BAFA – BAFD en cours**
Van den Hasevelde Corinne	**Animatrice**	**BAFA**
Degrumelle Emilie	**Animatrice**	**BAFA**
Coste Lory	**Animatrice**	**BAFA**
Bauer Léa	**Animatrice**	**BAFA**

■ Valeurs et objectifs pédagogiques

Les objectifs opérationnels doivent pouvoir être observés et évalués. Les critères retenus porteront notamment sur la participation effective des enfants, leur capacité à faire des choix, à coopérer, à respecter les règles construites collectivement et à gagner en autonomie. L'équipe consignera régulièrement ses observations et ajustera les actions si nécessaire.

Valeurs	Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation
Le respect	**Apprendre à vivre ensemble, aider son prochain.** **Être à l'écoute des besoins de l'enfant**	**Faire des temps de discussion sous forme d'un bâton de paroles** **Partager des moments de convivialité**	**Mise en place d'un tableau pour marquer la participation de chacun et être sûre que tout le monde participe équitablement** **Partage des repas, des goûters.** **Faire une charte de vie avec les enfants**
L'inclusion	**Respecter les différences de chacun,** **Apprendre des différences des autres**	**Faire des jeux handisports** **Faire des jeux en équipe « team building »**	**Planning des activités** **Planning mensuel avec des temps consacré à l'esprit d'équipe.**
L'autonomie	**Créer une structure où les animateurs et les enfants sont autonomes dans la gestion de la vie quotidienne**	**Responsabiliser mon équipe sur la mise en place des activités, gestion du conflit.** **Responsabiliser les enfants dans les gestes de la vie quotidienne.**	**Planning + affiches** **Feuille Oui/Non pour évaluer la gestion d'un conflit** **Planning des tâches**

- **L'inclusion et le handicap**

Dans notre accueil de loisirs, nous accordons une grande importance à l'accueil de tous les enfants, quelles que soient leurs différences ou leurs besoins. Le handicap ne doit pas constituer un frein à la participation. En lien avec la famille et, lorsque cela est nécessaire, avec les partenaires compétents, l'équipe recherche les adaptations permettant un accueil individualisé, sécurisant et inclusif. Les besoins de l'enfant sont anticipés autant que possible et les modalités d'accueil sont réévaluées en fonction de son évolution.

III. Mise en place du projet pédagogique

- **Fonctionnement de la structure et le non-négociable.**

Le périscolaire

Le matin, le périscolaire ouvre de 7h à 8h30. Pendant cet accueil les enfants peuvent prendre un petit déjeuner, jouer, se reposer. A partir de 8h20 nous déposons les enfants dans leurs écoles respectives.

Le soir, le périscolaire ouvre à 16h30, nous allons chercher les enfants dans leurs écoles respectives, nous faisons l'appel, nous rejoignons le périscolaire, ils déposent leurs affaires et viennent partager un goûter tous ensemble. Ensuite s'ils le souhaitent ils peuvent jouer, faire leurs devoirs, échanger sur leurs journées, se reposer. Puis vient l'heure des départs, échelonnée jusqu'à 19h.

L'accueil de loisirs

Toute l'année nous accueillons les enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Le matin l'accueil se déroule de 7h30 à 9h. Les enfants arrivent de façon échelonnée, ils peuvent prendre un petit déjeuner, jouer dans les différents espaces…

Le midi, les enfants déjeunent avec les animateurs de 12h à 13h30.

Le soir, les départs sont échelonnés de 16h30 à 18h30.

Cadre éducatif et règles essentielles de fonctionnement

Les enfants sont accueillis dans un cadre respectueux et bienveillant. Les insultes, violences et comportements portant atteinte à un enfant ou à un adulte donnent lieu à une réponse éducative adaptée, proportionnée à l'âge, à la situation et à la répétition éventuelle des faits.

Il est interdit de fumer ou vapoter dans l'enceinte de l'accueil de loisirs.

Le port de bijoux est toléré mais déconseillé. En cas de casse ou de perte l'accueil de loisirs se décharge de toute responsabilité.

Les horaires d'arrivée et de départ doivent être respectés. Les règles relatives aux réservations, annulations, absences et éventuelles pénalités financières sont fixées par les règlements intérieurs des services et ne relèvent pas du présent projet pédagogique.

L'utilisation des téléphones personnels par les professionnels doit rester exceptionnelle pendant les temps d'encadrement et ne doit jamais nuire à la surveillance, à la disponibilité auprès des enfants ni au respect du droit à l'image et de la confidentialité.

- **Journée type**

Cette journée type constitue un repère. Elle reste modulable en fonction des activités prévues, des besoins des enfants, de leur rythme et des contraintes de fonctionnement.

Horaires	Déroulement	
7h30-9h15	**L'équipe d'animation**	■ Ponctualité dans sa prise de poste ■ Accueil des parents et des enfants, vérifier que les enfants soient inscrits sur le registre
	L'enfant	■ Prend possession de l'espace, joue, se repose… ■ Peut prendre un petit déjeuner.
9h15-10h	**L'équipe d'animation**	■ Rassembler les enfants et vérifier les effectifs. ■ Passation d'informations pour l'équipe du soir qui arrive à 9h30. ■ Temps de surveillance dans la cour, chacun dans un endroit pour maximiser la surveillance. ■ Mettre en place son activité de la matinée
	L'enfant	■ Rassemblement, petit moment de calme. Passage aux toilettes si nécessaire. ■ Temps libre dans la cour.
10h-11h30	**L'équipe d'animation**	■ **Présentation de leurs activités** ■ **Temps d'activité**
	L'enfant	■ **Choix de son activité** ■ **Réalisation de son activité** ■ **S'il n'a pas envie de participer il est libre de prendre une autre occupation.**

11h45-13h30	**L'équipe d'animation**	■ Mise en place du service ■ Animer le repas ■ Aider les enfants s'ils ont des difficultés
	L'enfant	■ L'enfant s'installe où il veut ■ Il goûte à tout. ■ Partage un moment de convivialité
13h30-15h15	**L'équipe d'animation**	■ Surveillance du dortoir pour les 3-6 ans ■ Surveillance du temps calme de 20 min pour les 7-11 ans. ■ Sortie des 6 ans au bout 45 min de repos sauf s'ils dorment. ■ Choix d'activités pour le temps calme.
	L'enfant	■ Se reposer. ■ Moment plus individuel pour les 7 – 11 ans. ■ Réveil en douceur à partir de 15h15 pour les petits.
15h15-16h30	■ Temps récréatif pour tous. ■ Goûter en intérieur ou en extérieur.	
16h30-18h30	Départ échelonné jusqu'à 18h30 Des jeux et activités sont toujours proposés.	

■ Les projets envisagés durant l'année

Notre objectif est de rendre les enfants acteurs de leur village et de leur permettre de découvrir de nouvelles formes d'engagement : participation adaptée à des temps de mémoire et de citoyenneté, jardinage et sensibilisation à l'alimentation, actions intergénérationnelles, découverte du handicap et projets liés à l'environnement ou au patrimoine local. Ces projets seront préparés avec les enfants et évalués au regard de leur participation, de leur intérêt et des apprentissages observés.

IV. Réunion et préparation de sortie

■ Réunion d'équipe

Une à deux réunions d'équipe sont organisées chaque mois afin de préparer les accueils des mercredis et des vacances scolaires, de travailler les projets d'activités, de partager des temps de formation et d'analyser les situations rencontrées. Ces temps permettent à chacun

d’exprimer ses observations, ses difficultés et ses propositions. Chaque membre de l’équipe contribue au fonctionnement de l’accueil dans le respect de sa fonction, de ses missions et de son niveau de responsabilité. La direction assure la coordination, l’accompagnement et les arbitrages nécessaires.

- Préparation de sortie

Toute sortie s’inscrit dans les objectifs du projet pédagogique. Elle fait l’objet d’une préparation en amont tenant compte de l’intérêt éducatif, des besoins du public, des effectifs, des qualifications nécessaires, des risques identifiés, des modalités de déplacement, des conditions météorologiques et des consignes spécifiques à l’activité. La liste ci-dessous constitue une check-list organisationnelle à adapter à chaque sortie.

Pour toute sortie, veiller à :

- Effectuer une liste des enfants participants.
- Prendre la trousse à pharmacie (vérifiée au préalable)
- Chaque animateur doit être vêtu d’une chasuble ou casquette Ouistitis.
- Prendre les fiches sanitaires complètes.
- Remplir une feuille de sortie. En cas de randonnée pédestre ou à vélo, ne pas oublier d’y joindre l’itinéraire.
- Pour les sorties en bus, nous devons fournir au chauffeur la liste des enfants présents dans le bus.
- Ne pas oublier : les protocoles pour allergie alimentaire ou médicamenteuse et les traitements allant avec (ex : ventoline).
- Former son équipe en amont (ex : la baignade)

- Évaluations des stagiaires

L’accompagnement du stagiaire s’inscrit dans une démarche progressive : accueil et présentation du cadre de fonctionnement, définition d’objectifs de stage, observations régulières en situation, points intermédiaires, identification des acquis et des axes d’amélioration, puis bilan final. La grille ci-dessous constitue un support d’évaluation et peut être adaptée au profil et au parcours du stagiaire.

Nom du stagiaire :

Structure :

Période du stage :

Maître de stage :

Echelle d'évaluation : **1** : Non acquis **2** : En cours d'acquisition **3** : Acquis

1. Intégration au sein de l'équipe d'animation

Critères	**1**	**2**	**3**	**Observation**
Respecte des règles de la structure				
S'intègre à l'équipe				
Communique avec ses collègue				
Accepte les remarques et les conseils				
Participe aux réunions				

2. Relation avec les enfants

Critères	**1**	**2**	**3**	**Observation**
Adopte une posture bienveillante et sécurisante				
Est à l'écoute des enfants				
Favorise l'inclusion de tous				
Gère les conflits de manière adaptée				

3. Préparation et animation des activités

Critères	**1**	**2**	**3**	**Observation**
Propose des activités adaptées au public				
Explique clairement les consignes				
Fait preuve de dynamisme				
Sait adapter son animation en fonction des situations				

4. Autonomie et professionnalisme

Critères	**1**	**2**	**3**	**Observation**
Respecte les horaires				
Prend des initiatives				

Est autonome dans ses missions				

Appréciation de fin de stage :